

suivant dont le souvenir est resté populaire dans toute la Beauce :

Pendant l'une des plus terribles inondations de la rivière Chaudière, une pieuse dame de Sainte-Marie alla se jeter au pied de l'autel, dans la chapelle de Sainte-Anne, afin de conjurer le ciel, par l'intercession de cette grande sainte, d'arrêter le fléau. Cependant les eaux montaient avec une effrayante rapidité, et commençaient à faire d'affreux ravages. Tout-à-coup, inspirée par un de ces élans de foi qui font, en quelque sorte, violence au ciel, elle se lève, ouvre la porte de la chapelle, saisit la statue de sainte Anne, et l'oppose au torrent qui déjà venait battre les murs du temple. Aussitôt le ciel sembla se laisser flétrir ; les eaux cessèrent de monter, et commencèrent ensuite à décroître rapidement.

En 1837, le pape Grégoire XVI accorda un indulst en vertu duquel les indulgences suivantes peuvent être gagnées dans la chapelle de Sainte-Anne de la Beauce.

" 1° *Une indulgence plénière*, le jour de la fête de sainte Anne, accordée à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, s'étant confessés et ayant communiqué, visiteront dévotement, ce jour-là, la dite chapelle, dans laquelle est placé un crucifix bénit par le même pape Grégoire XVI, et prieront quelque temps, devant le dit crucifix, pour la propagation de la Foi. (1)

2° *Une indulgence partielle de cent ans*, accordée à tous ceux qui, étant en voyage, visiteront le dit crucifix, et prieront dans la dite chapelle, comme il est dit ci-dessus.

3° *Une indulgence partielle de cent jours*, accordée à tous les fidèles qui entendront la messe dans la dite chapelle où est le crucifix ci-dessus mentionné.

4° *Enfin une indulgence partielle de cent jours*, accordée à tous ceux qui visiteront la dite chapelle Sainte-Anne,

(1) Ce crucifix d'argent est un précieux objet d'art apporté de Rome par messieurs Charles-Maurice Juchereau Duchesnay, Olivier Perrault et Jean-Thomas Taschereau de Québec, qui en ont fait présent à la chapelle Sainte-Anne de la Beauce.